

P

PAGNEY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Pægni, Pagniacum, Panney, Panneyum, Pagneium, Pagny, Pagneiacum, Paniacum, Pegney, Paigne, Peigne, Paygne, Paygney,

Village de l'arrondissement de Dole ; canton, perception et bureau de poste de Gendrey ; succursale ; à 8 km de Gendrey, 30 de Dole et 82 de Lons- le-Saunier.

Altitude : 220^m.

Le territoire est limité au nord par Jallerange (Doubs), au sud par Estrabonne (Doubs) et Rouffange, à l'est par Jallerange et à l'ouest par Vitreux. Le moulin de la Vèze fait partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 11, de Besançon à Dijon, par les chemins vicinaux tirant à Banne, à Rouffange et à l'abbaye d'Acey ; par l'Ognon, le ruisseau dit la Raie des Anglais, celui de la Vèze et le bief de la fontaine de Vitreux.

Le village est situé dans la vallée de l'Ognon, contre le revers d'un coteau qui s'incline sur la rive gauche de cette rivière. Les maisons, alignées comme dans une ville, sur les deux côtés de la route de Besançon à Dijon, sont généralement bien bâties en pierre, couvertes en tuiles et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. On y remarque les belles habitations de MM. Blanc, Masson, Dornier, Fèvre et Estreyer : leur aspect féodal, les vastes jardins anglais qui les environnent, les font ressembler plutôt à des châteaux qu'à des maisons bourgeoises.

Population : en 1790, 610 habitants ; en 1846, 595; en 1851, 544, dont 255 hommes et 289 femmes ; population spécifique par km carré, 92 habitants ; 149 maisons ; 160 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1792.

Vocabulaire : saint Léger. Paroisse de Vitreux.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 5874 à 5881, 3 E 3839, 3 E 8728, 3 E 9419 à 9421 et 3 E 13612. Tables décennales : 3 E 1212 à 1220.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 826 et 827, 5 Mi 846, 5 Mi 1277, 2 Mi 1127, 2 Mi 2145 et 2146, 5 Mi 10 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1818 : surface territoriale 588^h 69^a divisés en 4036 parcelles que possèdent 356 propriétaires, dont 154 forains ; surface imposable 568^h, savoir : 214 en terres labourables, 116 en prés, 111 en bois, 97 en vignes, 15 en pâtures, 6 en friches, mares et murgers, 3^h 89^a en sol et aisances de bâtiments, 3^h 65^a en vignes et 80^a en vergers, d'un revenu cadastral de 29.487 fr. ; contributions directes en principal 3.669 fr.



Le sol, partie en plaine et partie montagneux, est d'une moyenne fertilité et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des vins rouges et blancs de médiocre qualité, mais cependant très agréables, des fourrages artificiels, beaucoup de foin, peu de seigle, de légumes secs, de fruits, de betteraves et de carottes fourragères. Le produit des céréales suffit à la consommation locale. On exporte le tiers des vins. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On trouve sur le territoire de la marne, des sablières, des carrières de pierre ordinaire et de pierre de taille de bonne qualité et des mines de fer en roche, exploitées en vertu d'une concession faite en 1830 à MM. Grisot frères, Forest frères et Bertrand.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 6.500 kg de fromages façon Gruyère, et un pressoir à manège.

Les patentables sont : 2 marchands d'épicerie et de mercerie, 2 maréchaux-ferrants, 1 marchand de tissus, 1 boulanger, 2 menuisiers, 2 bourreliers, 1 peintre en bâtiments, 5 aubergistes, un exploitant de carrières, 1 maître-maçon et 1 marchand de planches.

Le moulin de la Vèze, construit vers 1795, a été supprimé en 1830. Il en existait un autre déjà au XII^e siècle et qui était connu sous le nom de Moulin Armé, *Molendinum armatum*. Il y avait une foule dite à la *Jeune Mairoisse* ou *Mairesse*.

Pagney est la résidence d'un notaire, d'un médecin et d'un médecin vétérinaire.

Foires : Il y a quatre foires qui se tiennent le 1^{er} mars, le 15 mai, le 11 août et le 17 octobre. Elles sont très importantes. On y vend du bétail, des tissus, de la mercerie, de la quincaillerie, de la chapellerie, etc. Les habitants fréquentent les marchés de Dole et de Besançon.

Biens communaux : une église ; un cimetière hors du village ; un presbytère acquis en 1820 ; une fontaine avec lavoir et abreuvoir ; une maison d'école contenant le logement de l'instituteur et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 40 élèves ; une autre maison d'école pour les filles, donnée par M. l'abbé Tricalet, contenant le logement d'une institutrice laïque et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 42 élèves ; 100^h 86^a de terres, vignes et bois, d'un revenu cadastral de 867 fr.

Bois communaux : 91^h 44^a ; coupe annuelle 2^h 62^a.

Budget : recettes ordinaires 3.029 fr. ; dépenses ordinaires 2.611 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Il serait difficile de trouver dans notre département un pays plus pittoresque et plus gracieux que la vallée qu'arrose l'Ognon ; aussi les collines qui la bordent sont-elles couvertes de villages et de maisons de plaisance. Ougney, Vitreux, Pagney et Jallerange, placés en file sur la route d'Auxonne à Besançon, n'occupent pas ensemble une longueur de trois kilomètres. Les anciens avaient déjà apprécié les avantages de cette position. A Jallerange, on a découvert, à la fin du XVII^e siècle, les ruines d'une somptueuse *villa*. A Vitreux, en coupant le terrain afin d'élargir et d'abaisser la grande route dans la traversée de ce village, les ouvriers ont ramené à la lumière un *stratum* en ciment romain, et autour de l'église on trouve fréquemment des morceaux de marbres étrangers et des tuileaux à rebords. Une belle statue de marbre fut exhumée du sol de Pagney. Une voie antique, connue dans le pays sous le nom de *route des Romains*, venait du côté de Dammartin et tirait à Besançon en traversant le territoire de Pagney dans le lieu dit le *Bois du Four*. On a rencontré sur ses bords quelques monnaies de Constantin, un grand nombre de fondations d'édifices, et un puits très profond qui semble avoir été fait pour l'extraction du minerai de fer. Parmi les dénominations locales rappelant de vieux souvenirs, nous citerons celles de *Beauregard*, de *Bas de Champagne*, de *sur les Grandes Rues* et de *Pierre au Saint*.

Une colonie de religieux, sortie de l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, vint s'établir, au VI^e siècle, dans le val Saint-Jean, et y fonda un monastère autour duquel se pressèrent en foule des serfs ecclésiastiques. Nous sommes portés à croire que les Normands remontèrent le cours de l'Ognon au IX^e siècle et que plusieurs de ces aventuriers se fixèrent sur ses bords. Les chartes de l'abbaye d'Acey nous révèlent une multitude de noms d'origine saxonne. Nous citerons entre autres ceux de Wallon et de Cotto, surnommé, en 1137, *Anglicus Normannus*. Si les prénoms de Païen et de Chrétien étaient si communs parmi les vassaux de cette abbaye, c'est qu'ils servaient à distinguer ceux qui persévéraient dans le paganisme de ceux qui avaient embrassé la religion du Christ.



Par différentes chartes antérieures à 1137, Wallon d'Apremont, Aymon de Velesmes et Aymon de Courchapon, son petit-fils, Guillaume Faivre de Cugney, Narduin et Ponce, fils de Barthoud de Charcenne, Guy et Evrard de Pagney, donnèrent à l'abbaye d'Acey tout ce qu'ils possédaient dans le val de Pagney, *in valle Pagniaci*.

Seigneurie : Le territoire de Pagney dépendait pour une partie de la seigneurie d'Ougney, pour une autre partie de celle d'Estrabonne, et pour le surplus de l'abbaye d'Acey. Les sujets établis sur les meix de ce monastère étaient mainmortables, taillables et corvéables. L'abbé n'avait que la justice moyenne et basse sur eux. La haute justice était exercée par le bailli de Dole. Les seigneurs d'Estrabonne et d'Ougney avaient la justice haute, moyenne et basse sur leurs justiciables. Les religieux d'Acey percevaient à Pagney les deux tiers de la dîme des vendanges, à raison de neuf pintes par queue ; l'autre tiers appartenait au curé de Vitreux. Un procès soutenu par les habitants, en 1448, nous a fourni un fait assez curieux pour l'histoire générale de la province. C'est qu'en 1442, les *Gens des deux Etats* furent convoqués deux fois et accordèrent, à chaque session, un subside de six mille francs au duc Philippe-le-Bon. Il résulte évidemment de ces termes : *Gens des deux Etats*, qu'à cette époque les communes n'étaient pas encore représentées aux assemblées des Etats. Lorsqu'un subside était voté, des commis en faisaient la répartition proportionnelle entre les possesseurs de fiefs et les possesseurs de bénéfices ecclésiastiques. Les abbayes répartissaient à leur tour l'impôt à leur charge entre leurs censitaires, suivant un rôle dressé dans chaque communauté par le maire et des commis élus par les habitants. Les sujets des seigneurs hauts-justiciers, plus favorisés que les serfs des abbayes, ne devaient alors aucune taille pour les aides et subsides votés en faveur des souverains du pays.

Fief de mairie : Il y avait deux maires à Pagney, l'un élu par l'abbé d'Acey et l'autre par le seigneur d'Ougney. Ces offices étaient tenus à titre héréditaire par des familles nobles qui portaient le nom du village. Guy et Evrard de Pagney vivaient en 1137. Reynier, maire de Pagney, et Jean, son frère, donnèrent, en 1264, à Acey, vingt pintes de vin à prélever sur leurs dîmes de Pagney et de Jallerange. Besançon, maire de Pagney, fils de Reynier, confirma la donation précédente en 1283. Sybille de Pagney fit un don considérable à ce monastère en 1284, pour être inhumée dans le cimetière des moines.

Fiefs divers : La famille de Mayrot et la famille Michottey possédaient deux fiefs à Pagney qui leur provenaient d'acquisitions faites de la maison de Rye. Au XVI^e siècle, les familles de la Ferté et de Cornillon en avaient deux autres. Guy de la Ferté, licencié en lois, habitait Pagney en 1512, et Jehan de Cornillon, prévôt des maréchaux du comté de Bourgogne, en 1530. Les Carmes déchaussés de Marnay avaient reçu des seigneurs de Corcondray, de la maison de Rye, différentes vignes dans ce village.

Événements divers : De 1362 à 1364, les routiers, sous la conduite de Guichard Monnot, l'un de leurs capitaines, assiégèrent le château d'Estrabonne et détruisirent toutes les campagnes d'alentour. Un ruisseau a conservé le nom, à Pagney, de *Raie des Anglais*. Les troupes de Louis XI commirent d'horribles excès dans toute la vallée de l'Ognon de 1477 à 1480. Les guerres du XVII^e siècle furent si fatales à Pagney, que, de 1637 à 1681, les religieux d'Acey ne purent y percevoir leur dîme de vin, les vignes étant restées incultes pendant toute cette période. Le choléra fit de nombreuses victimes dans ce village en 1834. Leur nombre s'éleva à soixante.

Prieuré de Saint-Léger : Nous avons rencontré un grand nombre de chartes émanées des sires de Montmirey, au XIII^e siècle, dans lesquelles figuraient comme témoins les prieurs de Saint-Sauveur et de



Saint-Léger. L'existence du prieuré de Saint-Sauveur, sur le territoire de Gendrey, n'a pas été difficile à constater. Restait à découvrir celui de Saint-Léger. Nous croyons l'avoir trouvé à Pagney où un champ est encore appelé la *Faux aux Chanoines*. La maison prieurale et la chapelle, abandonnées depuis longtemps par les moines, ont été remplacées par le presbytère et l'église. Dans le lieu dit à la *Pierre au Saint*, on a découvert une pierre tumulaire et une croix qui paraissent indiquer le lieu d'inhumation d'un saint personnage ayant peut-être habité ce prieuré.

Église : Pagney dépendit, jusqu'au moment de la révolution, de la paroisse de Vitreux. Il y avait une chapelle à une seule nef qui a été démolie en 1835. L'église actuelle en occupe la place. Dédié à saint Léger, évêque, cet édifice se compose d'un clocher, d'une tribune qui supporte un orgue, de trois nefs, d'un chœur, d'un sanctuaire semi-circulaire et de deux sacristies. La façade principale est décorée de niches vides et de pilastres. Les fenêtres sont garnies de vitraux de couleurs. Des piliers quadrangulaires, sur lesquels s'élèvent huit arcades, séparent la nef principale des collatérales.

Biographie : Ce village a vu naître :

1° *Blanc*, Joseph-Emmanuel, chevalier de l'empire, ancien colonel du génie et officier de la Légion d'honneur, mort vers 1839 ;

2° *Blanc*, Jules, fils du précédent, né vers 1809, procureur-général à la cour impériale de Colmar;

3° *Gauthier*, François, né vers 1794, colonel du génie et officier de la Légion d'honneur, en retraite, à Paris ;

4° Le baron *Henri*, colonel du génie, tué à Valence, en Espagne, pendant les guerres de l'empire;

5° *Meugnier*, Claude (1761-1829), lieutenant-colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole par M. Marquiset.— Archives de la préfecture du Jura.